

Les belles histoires de tonton Jipé (5)

En 1886, quand commence notre histoire, les frontières entre les pays d'Amérique du Sud ne sont pas toujours bien définies. Tel est le cas pour un large territoire, dont la surface est comprise entre 260 000 et 550 000 km² selon les estimations, qui est situé aux confins de la Guyane Française et du Brésil. Pour bien comprendre la situation, il faut remonter à la fin de la Guerre de succession d'Espagne, au traité d'Utrecht en 1713 qui précise dans son article 8 que « *La navigation de l'Amazone, ainsi que les deux rives du fleuve, appartiendront au Portugal, et que la rivière de Japoc (ou Vincent Pinson) servira de limite aux deux colonies (Brésil et Guyane française).* » Le problème est que les Portugais identifient la rivière Japoc avec l'Oyapock alors que pour les Français il s'agit de l'Araguari. De plus, les Brésiliens disent que la rive nord de l'Amazone signifie tout le bassin nord de ce fleuve alors que les Français disent que la rive seule est brésilienne et que l'intérieur est français. Afin d'éviter un incident fâcheux et dans l'attente d'un arbitrage devenu indispensable, Dom Pedro II de Bragance, l'Empereur du Brésil et son homologue français Napoléon III vont se résoudre en 1856 à neutraliser cette région disputée par les deux pays. La région dorénavant appelée « Contesté franco-brésilien » va se voir attribuer deux représentants : un Brésilien vivant à Belém, et un Français résidant à Cayenne.



Jules Gros

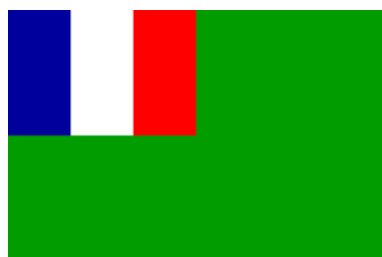
Après ce long préambule, revenons à notre histoire. Jules Gros (1829-1891), rédacteur au *Petit Journal* et membre de la Société de géographie est nommé en 1883 sous-secrétaire d'État pour le développement de l'économie en Guyane française. Il fait la connaissance de Jean Ferréol Guigues, explorateur bourguignon originaire de Mâcon qui explora la Guyane vers le début des années 1880, qui lui dit avoir trouvé des mines d'or en Guyane. Avec un ami suisse, Paul Quartier, Guigues forme une compagnie, dont Jules Gros devient le secrétaire. L'affaire est fructueuse et rapporte beaucoup d'argent. Guigues et Quartier s'établissent à Counani, petit village sur la côte entre les estuaires de l'Oyapock et de l'Araguari donc situé dans le « Contesté franco-brésilien ». Sur cette terre à peine administrée où la police est inexistante s'est réfugiée une population noire qui a fui les plantations brésiliennes et qui vit au milieu d'une faune chamarrée composée de forçats évadés, trafiquants en tous genres et repris de justice, attirés par cette zone de non droit. Les sympathies de la population noire vont vers la France qui a aboli l'esclavage alors que celui-ci est toujours pratiqué au Brésil (Il n'y sera aboli qu'en 1888). Le drapeau tricolore pavoise les cases de Counani lors des grandes fêtes. La seule autorité est celle du capitaine Trajano Benitez aussi appelé « Capitaine de la Rivière ».



Les deux compères vont vite comprendre la chance qui se présentait à eux et Paul Quartier va suggérer à son beau-père Nunato de Marced, lieutenant de Trajano,

de créer un nouvel Etat indépendant, placé sous protection française, avec l'idée sous-jacente de faire fortune en écoulant en France des actions dans des mines d'or (fictives) de cet Etat. Pour donner du corps à leur projet, ils pensent à Jules Gros. Dans sa maison de Vanves où il réside, Jules Gros reçoit un câblogramme en provenance de Cayenne, l'informant que les habitants de Counani viennent de le choisir pour devenir président à vie de la République de la Guyane indépendante ! Jules Gros, plutôt rêveur en chambre, sent d'un seul coup l'appel du large et voit dans le câblogramme qui lui tombe du ciel une chance inespérée. Il répond sobrement : « *Dites aux citoyens de Counani que j'accepte* ».

Outre-Atlantique, la République indépendante de Counani a été proclamée le 23 octobre 1886, et dignement fêtée dans le tafia (eau-de-vie de canne à sucre). Outre Jules Gros parachuté président à vie, le gouvernement comprend Guigues au poste de président du Conseil, l'abbé Jean, un ecclésiastique



interdit par l'évêque au ministère des Cultes et Paul Quartier au ministère de la Guerre et des

Travaux publics...

La nouvelle République prend pour devise « Liberté et justice » ; pour drapeau, le vert du Brésil avec le drapeau tricolore en exergue. Ses dirigeants vont battre monnaie, imprimer des timbres et même créer



un journal officiel. Une décoration, l'Etoile de Counani, est conçue sur le modèle de la légion d'honneur : elle représente une croix à quatre branches reliées par une couronne d'olivier.



A Paris, Jules Gros fait de l'agit-prop autour de son Etat tout neuf. Il distribue des médailles à tout son réseau composé d'industriels parisiens et de notables de Vanves. Un appel aux émigrants est lancé, avec pour carotte des concessions gratuites de terrain de 20 à 30 hectares, vendues comme des cornes d'abondance, fertiles et riches en ressources minières.

Les journaux accueillent souvent avec ironie l'annonce du nouvel Etat mais, investi de la plus haute des charges, Jules Gros ne se décourage pas pour si peu et



se démène pour faire connaître Counani. Des reporters viennent rencontrer le président à son domicile au 11 rue Marceau à Vanves où dans sa légation du 18 rue du Louvre. Jules Gros demande audience au ministère des Affaires étrangères et va jusqu'à rencontrer Pedro II, l'empereur du Brésil en visite à Paris. Un

rédacteur du *Paris*, envoyé spécial en banlieue, lui demande : « *On dit que vous allez donner aux Counaniens des lois françaises ? - Pourquoi faire, mon Dieu ! La seule loi du pays sera celle-ci : agissez à votre guise tant que votre liberté ne portera pas atteinte à celle d'autrui. Pas de codes, pas d'administration, pas de paperasses. Je ne veux rien de tout cela.* »

Après un long travail préparatoire effectué depuis Paris, Jules Gros peut annoncer son départ pour Counami qui est prévu pour septembre 1887. Il sera accompagné par sa famille composée de 4 personnes, des principaux dignitaires de l'Etat dont Guigues qui était revenu en France, ainsi que de 50 colons français, la plupart cultivateurs.

Malheureusement, un obstacle de taille contrarie le beau projet car le gouvernement Brésilien commence à réagir et annonce qu'il prendra le cas échéant les mesures nécessaires pour combattre toute modification au statu quo convenu avec la France. De son côté, le gouvernement français de la Troisième République, peu soucieux de se brouiller avec les Brésiliens fait publier au journal officiel du 12 septembre une note qui ne laisse aucun doute sur ses intentions à l'égard de la République de Counani. De plus, de graves dissensions commencent à apparaître au sein même du gouvernement counanien et Jules Gros est obligé d'y mettre un peu d'ordre. Il révoque l'abbé Jean qui avait commandé des costumes trop voyants pour les membres du gouvernement mais le vrai fautif était Guigues, le Président du Conseil, qui avait fait copier le costume de Murat et qui prévoyait que tous les dignitaires de l'Etat défileraient en grande tenue dans les rues de Paris avant de partir pour Counani. Révoqué à son tour, Guigues va se venger en destituant Jules Gros de la Présidence de la République et en mettant en place un gouvernement parallèle de

7 membres. Il prévoyait également de recruter 430 volontaires et d'acheter 2000 fusils.

Gros ne va pas baisser les bras pour autant. Devant l'attitude du gouvernement



français qui refuse de reconnaître et de protéger son pays, il réplique en changeant de drapeau, lançant ainsi la Seconde République de Counani. Il va en outre réussir à convaincre, via un agent anglais habitant Paris, des hommes d'affaires britanniques regroupés dans la *Guiana Syndicate Ltd* d'investir dans le lointain État pour y devenir les riches propriétaires de concessions mirobolantes. Guigues qui avait eu vent de l'affaire va menacer de tout dévoiler et réussir à s'associer à parts égales avec Jules Gros. Ils recevront chacun pour 125 000 Francs d'actions de la Compagnie en échange de toutes concessions et privilèges sur le territoire, à charge pour la Compagnie de subvenir aux frais de voyage ainsi qu'aux traitements des fonctionnaires et employés de l'administration gouvernementale. Trois départs ont lieu à partir de Southampton à destination Georgestown (Guyane britannique), le premier en mai, le second en juin et le troisième le 8 juillet. Jules Gros fait partie du dernier départ, accompagné de sa famille, de son secrétaire et de quelques intimes de la maison. Arrivé à Georgestown, il est attendu par un agent de la Compagnie chargé de le convoier vers sa résidence présidentielle à Counani mais les Anglais, ayant compris entretemps que le président n'avait jamais obtenu le soutien de la France, vont le ramener sur les bords de la Tamise. Jules Gros, de son côté, prétend qu'il a été victime de la mauvaise foi des Anglais qui ont installé l'un de leurs agents à sa place à la présidence mais qu'il ne désespère pas de reprendre la situation en mains, avec l'aide cette fois-ci d'investisseurs

français. Depuis sa résidence de Vanves il commence à recruter une petite armée mais, comme il n'a pas les moyens de payer ses mercenaires, ces derniers vont le rosser copieusement avant de le quitter. Jules Gros va néanmoins continuer à vivre son rêve jusqu'au bout et, sur son lit de mort, il va demander à être enveloppé dans les plis du drapeau counanien avant de rendre son dernier souffle le 30 juillet 1891. Son aventure lui vaut cette épitaphe un tantinet vacharde du Journal des voyages : « *La République de Counani aura été surtout une république parisienne limitée à l'Est par le faubourg Montmartre, à l'Ouest par la rue Drouot, au Sud par le théâtre des Variétés et au Nord par le café de Madrid. C'est sur cette partie du monde qu'elle a vécu et qu'elle est morte* ».

L'histoire de la République de Counani qui aurait pu en rester là va voir un prolongement en 1893 avec l'émission d'une nouvelle série de timbres qui ressemble aux précédents mais avec le millésime 1893.



Ils sont l'œuvre d'un ancien garde républicain, admirateur de la résistance des Boers en Afrique du Sud, Adolphe Brezet, qui par analogie à l'Etat Libre d'Orange fait référence à l'Etat libre de Counani. Il crée



avec l'aide de personnages véreux une société richement dotée en capital dont la principale activité va être l'émission de timbres.

La même année va connaître également l'émission d'une série de timbres dentelés, des timbres-taxi ainsi que des vignettes pour lettres chargées et recommandées. Vont suivre un peu plus tard des timbres non dentelés, des timbres de service et des timbres fiscaux.



Certains de ces timbres ont été apposés sur des lettres qui ont apparemment circulé sans que l'on sache bien comment ils ont pu abuser l'administration postale de Counani.

Avec la découverte d'importants gisements d'or dans la région en 1895, des milliers de Guyanais et d'Antillais vont affluer dans le territoire contesté, ce qui va provoquer des frictions avec les Brésiliens. Des accrochages à Mapa, vont rendre urgent le règlement définitif de la question de Counani et la Suisse, chargée d'arbitrer le litige, va attribuer définitivement le territoire au Brésil en 1900.

La nouvelle situation ne va pas empêcher Brezet de s'autoproclamer « Président de l'Etat libre de Counani » en 1902 avec le soutien de la population locale qui avait gardé une forte animosité contre l'Etat Brésilien. L'audacieux Français prend alors le nom de Uayana Assu « Homme grand ». Il a le temps de

nommer 3 ministres avant de se faire arrêter par un détachement de 35 policiers brésiliens. Après quelques jours passés dans les geôles brésiliennes et aussi quelques ennuis avec les tribunaux français de Guyane, il se déclare victime d'une injustice. Exilé en France. Il se fait appeler duc de Brezet et de Beaufort, vicomte de San João. Il va tenir une conférence de presse à l'automne 1902 dans un grand hôtel parisien et, en 1903, il va ouvrir une ambassade counanienne à Paris, puis à Londres, Rome, Berlin et Madrid.



En 1904, il dote l'Etat Libre de Counani d'une constitution, lui donne un nouveau drapeau et bien sûr fait imprimer de nouveaux timbres.

On finit par perdre la trace de Brezet fin 1911 ; il serait mort ruiné à Londres.

On retrouve cependant le nom de Brezet dans un fait divers vers 1927 : son fils Gaston, revendiquant la nationalité counanienne, aurait fait un scandale dans un train parce que le contrôleur n'avait pas mis de gants blancs face à un personnage de son rang, ce qui prouve que les grands rêves ne meurent jamais. Telle pourrait être la morale de cette belle histoire.

Bibliographie :

- https://fr.wikipedia.org/wiki/République_de_la_Guyane_indépendante
- http://www.liberation.fr/planete/2009/07/20/guyane-libre_571426
- <http://archives-wikitimbres.fr/patjoa-timbres/le-royaume-de-counani.php>
- <http://www.henricoudreau.fr/biographies/counani.html>
- Timbres magazine Hors-série – décembre 2015 : Les Guyanes.